



PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

OFFRE DE STAGE

CREATION D'UNE OFFRE DE RANDONNEE EN ITINERANCE

CONTEXTE DU STAGE

Le Parc naturel régional (PNR) de la Sainte-Baume a été créé en décembre 2017. Il concerne 26 communes, 2 Départements (Bouches-du-Rhône et Var) de la Région Sud et il s'étend sur 810 km².

Il est administré par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de la Sainte-Baume, qui accueillera le (la) stagiaire. Le Syndicat mixte comprend une équipe de 18 agents permanents dont 11 chargés de missions thématiques.

Pour développer les retombées économiques sur son territoire, le Parc a inscrit le développement de l'itinérance dans sa Charte. Le projet phare de cette thématique est la création d'un ensemble d'itinéraires qui permettent de proposer aux visiteurs une offre variée pouvant convenir à plusieurs types de séjours (du week-end à la semaine voire plus) tout en valorisant le patrimoine de l'ensemble du territoire.

OBJECTIF ET PROBLEMATIQUES

Ce stage s'inscrit dans le cadre de la mesure 24 de la Charte de territoire du Parc « Développer une itinérance identitaire » et porte plus particulièrement de la création d'un ensemble d'itinéraires à étape (pédestre, équestre et VTT) reliant l'ensemble des communes du territoire. Un groupe de travail, composé des acteurs locaux de l'itinérance se réunit régulièrement depuis le lancement du projet fin 2018.

Ce projet se composera de 7 itinéraires en forme de marguerite. Le cœur de la marguerite, composé de 2 boucles, verra le jour en 2021 et 5 boucles restent à définir : 4 itinéraires desservant les différents bassins touristiques du territoire : Pays d'Aubagne, Provence Verte, Vallée du Gapeau et Sud Sainte-Baume ainsi qu'un tour intégral du territoire du PNR.

Considéré comme un équipement structurant du territoire, cet ensemble d'itinéraires doit permettre une pratique pérenne de la randonnée. Il doit donc emprunter en très grande majorité des propriétés publiques. Si nous y parvenons, l'homologation par la Fédération Française de Randonnée Pédestre en tant que GR® de Pays pourra être envisagée afin d'être reconnu à l'échelle nationale.

MISSIONS DU STAGE

Le(la) stagiaire travaillera en relation directe avec l'agent du Parc en charge des sports de nature et en concertation avec les acteurs locaux. Sa mission portera sur :

DEFINITION DES TRACES ET DES ETAPES, ET ANALYSE FONCIERE DES 5 ITINERAIRES A ETAPES

- Consultation d'experts et concertation auprès des acteurs locaux
- Travail de cartographie
- Reconnaissance terrain de certains secteurs
- Analyse foncière de l'ensemble des chemins utilisés
- Programmation des étapes
- Sélection et géolocalisation des hébergements adaptés à proximité immédiate des itinéraires
- Recensement des services proposés le long des itinéraires et adaptés à l'itinérance
- Identification et la géolocalisation des points d'intérêt le long des tracés

REDACTION DE DESCRIPTIFS ET SAISIE POUR LA VALORISATION DES ITINERAIRES SUR :

- Un document de promotion type topoguide
- Des fiches itinéraires sur la plateforme numérique régionale de valorisation de la randonnée « Chemins des Parcs »

APPUI A LA CHARGEE DE MISSION SPORTS DE NATURE POUR DIVERSES MISSIONS

- Coordination de l'installation du balisage et de la signalétique directionnelle
- Si cela s'avère pertinent : montage du dossier d'homologation des itinéraires en GR® de Pays
- Adaptation du référentiel Marque « Valeurs Parc » pour la labellisation des sports de nature (randonnée, escalade, spéléologie, vol libre...)

PROFIL DU STAGIAIRE

- Niveau d'études bac+4/5 dans le domaine des loisirs et sports de nature, de la géographie, du tourisme et /ou de la gestion et de la protection de la nature et/ou géomatique
- Connaissances dans les domaines de la randonnée et du développement territorial
- Bonne connaissance des logiciels de S.I.G (QGIS)
- Capacités d'organisation et d'autonomie en gestion de projet
- Capacités d'orientation et d'autonomie en espace naturel (lecture de carte, utilisation de GPS)
- Capacités de travail en équipe
- Capacités de communication écrite et orale
- Capacités rédactionnelles et de synthèse
- Aisance relationnelle
- Forte motivation personnelle
- Permis B et véhicule personnel obligatoire

DEFINITION DU POSTE

DUREE ET PERIODE DU STAGE

Le stage aura une durée de 6 mois, idéalement à partir de mi février 2020 mais tiendra compte des impératifs universitaires des candidat(e)s.

CONDITIONS D'EXERCICE

- L'encadrement du stage sera effectué par la Chargée de mission « Fréquentation et sports de nature ».
- Lieu du stage : dans les locaux du Parc sur la commune de Plan d'Aups Sainte-Baume.
- Poste à temps complet (35h) : activité principalement exercée en journée 5 jours sur 7
- La mission peut nécessiter ponctuellement des temps de travail en soirée et le week-end
- Nombreux déplacements à prévoir
- Véhicule de service à disposition, mais utilisation du véhicule personnel à prévoir
- Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique

FRAIS PRIS EN CHARGE PAR LE PARC

- Indemnités de stage selon les barèmes de rémunération en vigueur
- Frais de déplacements et indemnités repas
- Frais liés au rapport de stage (reproduction, photographies...)

RECRUTEMENT

- Merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation + CV) par courriel à : tiphaine.fermi@pnr-saintebaume.fr et en copie à secretariat@pnr-saintebaume.fr
- Préciser l'objet : candidature au stage « Création d'une offre de randonnée en itinérance »
- Date limite de dépôt des candidatures : 03 janvier 2021
- Entretien de recrutement en visio entre le 6 et le 8 janvier
- Prise de poste effective souhaitée entre mi et fin février (à préciser en fonction des calendriers universitaires)